

A l'honorable HOWARD C. GREEN,  
Secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Conformément aux dispositions de la Loi sur le ministère des Affaires extérieures, j'ai l'honneur de vous soumettre, pour dépôt au Parlement, le cinquantième rapport du Ministère, portant sur l'année civile 1959.

Je suis heureux d'avoir l'occasion d'exprimer ma vive gratitude aux membres du personnel de l'administration centrale et de nos postes à l'étranger pour la manière dont ils se sont acquittés de leurs fonctions, et de louer l'esprit de collaboration dont ont fait preuve les autres ministères de l'État qui s'occupent, chacun dans son domaine, des relations du Canada avec les pays de l'étranger.

*Le sous-secrétaire d'État  
aux Affaires extérieures,*  
N. A. ROBERTSON.

Ottawa, 1960.